

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 13

Artikel: Progrès militaires
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

c'est pourquoi l'auditoire a tellement applaudi aux paroles de clôture de cet émouvant discours.

« Vive l'Eglise nationale de Genève ! »

Y.

Matériaux pour la carte géologique de la Suisse.

6^e livraison, comprenant le Jura vaudois et neuchâtelois, par M. Aug. Jaccard, professeur à l'Académie de Neuchâtel. Un vol. de texte et coupes et 2 cartes. Prix 40 fr.

La science géologique compte en Suisse de nombreux adeptes, ce qui est d'autant plus naturel que le sol de notre pays présente à lui seul le spectacle des plus grands bouleversements qu'ait subi l'écorce terrestre. Depuis longtemps les géologues éprouvaient le besoin de fixer sur une carte le résultat de leurs recherches et de montrer aux yeux les phénomènes si variés que présentent les roches de toute espèce, ou, comme disent les géologues, les *terrains* dont se compose notre sol. En 1808 parut une première carte géologique de la Suisse ; plus tard, en 1825, Léopold de Buch compléta cet essai en se servant de la petite carte de Keller. Plusieurs géologues fixèrent sur des fragments de la carte de la Suisse le résultat de travaux partiels ; MM. B. Studer de Berne, et Escher de la Linth firent paraître en 1855 une belle carte géologique de la Suisse, sortie des ateliers de M. Ziegler, de Winterthur. En 1859, l'Assemblée fédérale vota une subvention annuelle de 5,000 fr., aujourd'hui portée à 5,000 fr., en faveur de la Société helvétique des sciences naturelles, pour la publication d'une carte géologique dessinée sur la carte du général Dufour.

Quelques géologues se sont mis à l'œuvre et ont déjà fait paraître cinq livraisons de l'ouvrage intitulé : « Matériaux pour la carte géologique de la Suisse. » La sixième livraison comprenant le Jura vaudois et neuchâtelois, vient de paraître ; elle renferme les travaux de notre compatriote M. Aug. Jaccard, professeur à l'Académie de Neuchâtel qui, mieux que tout autre géologue, s'est familiarisé avec les terrains de cette région.

Les deux cartes (feuilles XI et XVI de l'atlas fédéral) sont accompagnées d'un fort volume de texte, complété lui-même par une belle collection de coupes géologiques.

Une première partie de cet ouvrage traite de la *région de la plaine vaudoise* ; une deuxième, de la *réunion du Jura vaudois et neuchâtelois* ; une troisième est intitulée : *considérations géologiques générales* ; et une quatrième : *technologie ou partie pratique*.

Toutes ces parties sont également intéressantes ; plusieurs lecteurs s'arrêtent particulièrement à la quatrième, qui parle des matières minérales, de matériaux des constructions, du terrain sous le rapport agricole et de la théorie des sources. Cette quatrième partie est une innovation heureuse dans ce genre de publication.

Comme on le voit, ce n'est pas seulement de la science pure, dont les sommets arides sont inaccessibles au grand nombre.

La sixième livraison, ouvrage à bien des égards original, tient compte, surtout pour la région de la plaine, de tous les travaux des géologues qui, depuis le siècle passé, ont étudié cette partie du sol suisse. Elle vient satisfaire tous ceux qui désiraient ardemment ce travail d'ensemble et qui ne pouvaient réunir et coordonner les matériaux épars dans les recueils des sociétés de sciences naturelles ou dans d'autres publications.

La sixième livraison serait bien placée dans toute bibliothèque publique, même de village, où elle fournirait la réponse à bien des questions que vous adressent souvent de simples agriculteurs.

Ce travail est d'autant plus intéressant que son auteur a eu pour collègue l'école primaire et, pour académie, son travail persévérant d'abord, et les nombreux et savants amis que son goût pour la science lui a donnés, et parmi lesquels il occupe une place des plus honorables. Il est encourageant pour plusieurs de voir que la clarté de la pensée, l'expression simple

et correcte des idées ne sont pas l'apanage exclusif des études classiques, dont nous ne voulons pas, du reste, contester la sérieuse valeur.

Quand M. le professeur Renevier aura publié le travail analogue qu'il prépare sur les Alpes vaudoises, nous aurons une idée assez complète de la géologie du canton de Vaud.

L. MAYOR.

Progrès militaires.

On s'aperçut l'an dernier que la graine d'épinards, semée à profusion, poussait presque toute en carottes énormes. Ce singulier phénomène plongea dans la stupéfaction nos jardiniers fédéraux, qui furent d'avis de renoncer à ce mode de colonisation.

C'est alors que le Conseil fédéral nous fit voir les étoiles, et qu'il mit la bride à notre état-major.

Jusqu'à ce jour l'autorité a négligé de faire donner un cours spécial d'astronomie fédérale. Il n'est cependant pas facile de s'orienter dans le ciel militaire de la Confédération. Le manque absolu de connaissances sur ce point de notre organisation expose nos milices à de regrettables erreurs. C'est ainsi que, peu au courant des dimensions des astres fédéraux, il leur arrive parfois de prendre une simple nébuleuse pour un astre de premier rang.

Il y a là une lacune qu'il importe de combler.

Nous ne saurions assez conseiller au pouvoir exécutif de poursuivre, en l'achevant, son œuvre astronomique. Ne serait-il pas grandiose de classer notre armée en constellations ! Genève rentrerait dans la constellation d'Orion, et Berne dans la Grande-Ourse. Nous soumettons cette idée aux astres de notre firmament, illuminé un instant par l'éclair d'une étoile filante, celle de M. Welti.

Fier de ses succès, emporté par son zèle, le département militaire se mit à chercher un nouvel aliment pour sa fébrile activité. Il descendit dans les profondeurs de la chapellerie nationale, dont il sonda tous les mystères. Après un difficile et pénible travail, Ch. Welti mit au jour un superbe produit.

C'était une coiffure, emblème ingénieux de nos goûts centralisés.

Casque par ses bords, képi par sa forme, chapeau par la tournure et pot dans son ensemble, le casque-képi-chapeau est une belle combinaison de types bien divers. S'il n'en a pas les avantages, il en réunit les inconvénients. Sa laideur convenable répond aux vœux de nos confédérés.

Admirez, chers lecteurs, les lignes et la coupe du nouveau couvre-chef, avant qu'on ait changé sa forme et modifié les contours de sa triple visière. Car si l'on en croit quelques indiscretions, il se poursuivrait dans la Suisse allemande de secrètes expériences sur un nouveau képi-tente-abri, qui répondra complètement aux exigences de la tactique moderne et des fournisseurs.

Les nouvelles armes ont jeté dans la stratégie de nombreuses perturbations. Chacun sait que la cavalerie est aujourd'hui d'une utilité douteuse. Avec la sagacité qui lui est habituelle, le Conseil fédéral s'en est bien aperçu. Aussi, craignant de

voir nos cavaliers désœuvrés s'ennuyer sur leurs grands chevaux, il a décidé de leur donner une carabine pour les occuper. Il serait même question de mettre à pied nos dragons et de mettre à cheval les carabiniers.

C'est par ces remarquables conceptions que nos sommités militaires veillent au salut de la patrie. Si notre état-major ne tire pas l'épée, il tire au moins l'aiguille. Lorsqu'il s'agira d'en découdre, on le trouvera prêt.

Le banquet helvétique au Louvre.

Le *Courrier de Paris* raconte ainsi d'une manière très flatteuse pour notre pays, la dernière fête annuelle de nos compatriotes établis à Paris :

Le 6 mars, 300 citoyens suisses se trouvaient réunis dans la grande salle de l'hôtel du Louvre pour fêter le banquet annuel de la Société helvétique de bienfaisance. La salle splendide et princière avait pris un aspect tout particulier. Le drapeau fédéral mêlait ses plis à ceux du drapeau tricolore et tout autour de la salle les colonnes dorées supportaient les écussons des 22 cantons.

La colonie suisse de Paris, qui se compose d'environ 25,000 âmes, a deux sociétés fondées dans le but de venir en aide à ses pauvres. La plus ancienne est la *Société helvétique de bienfaisance*, fondée en 1820, et qui distribue près de 20,000 fr. par an, en secours de toute espèce. A côté d'elle existe une association d'ouvriers et de commis, qui, sous le titre de *Société suisse de secours mutuels*, distribue environ 5,000 francs par an à ses membres malades ou privés de travail.

Il y a 3 ans, ces deux sociétés se sont réunies pour former à Saint-Mandé un *asile des vieillards*. Une collecte faite dans ce but n'a pas produit moins de 168,000 francs, provenant d'une vente qui a eu lieu rue Grenelle-Saint-Germain.

Quelques jeunes Suisses ont fondé récemment une société de gymnastique. Enfin, une société de chant, l'*Harmونية suisse*, fait le charme des réunions suisses et entretient à l'étranger la fibre intime et toujours vivace du patriotisme.

Mais revenons au salon du Louvre.

Depuis longtemps, on n'avait vu fête aussi brillante. A côté du président, M. Edouard Hentsch, siégeaient M. le docteur Kern, ministre de Suisse à Paris, et M. Fornerod, ancien président de la Confédération. M. James Fazy prenait aussi place à la table d'honneur, avec M. Lambelet, conseiller d'Etat de Neuchâtel, M. le colonel Fogliardi, du Tessin, et autres notables suisses de passage à Paris, ou faisant partie de la Société de bienfaisance.

Une brillante fanfare, dirigée par M. Dubois de l'Opéra, entonna l'ouverture du *Chalet*, le *Ranz des vaches* et autres mélodies alpestres, en alternant avec le chœur de l'*Harmونية suisse*.

Comme dans les fêtes fédérales, une tribune avait été placée dans le centre de la salle. M. le ministre Kern y monta le premier. Après avoir rappelé la perte récente d'un des principaux fondateurs de la société, M. Jaques Dubochet, l'orateur rappela les malheurs dont la Suisse fut frappée dans l'année dernière, et termina son chaleureux discours en portant un toast à la *Confédération suisse*.

Le président porte ensuite le toast réglementaire au *gouvernement français et à l'empereur*.

Un homme d'esprit, peintre de talent, M. Fritz Berthoud, est chargé de porter le toast à la *Bienfaisance*. Il s'acquitte de sa tâche avec une grâce parfaite et une verve du meilleur aloi. — A cette allocution succède une quête qui ne produit pas moins de 1,267 fr. O puissance de l'éloquence et du bon cœur!... Quand le bien se fait ainsi en famille, d'égal à égal, entre frères de la même patrie, la main qui reçoit peut être aussi fière et heureuse que celle qui donne. On n'a pour cela qu'à répéter la devise suisse; *Un pour tous, tous pour un*.

MM. Frogliardi et Lambelet parlent ensuite. Ce dernier faisant ressortir toute l'action bienfaisante qu'exercent vis-à-vis de la patrie commune les diverses colonies suisses à l'étranger, exprime le vœu que cette action se manifeste d'une manière plus directe et plus efficace sur les affaires même du pays. De bruyants applaudissements accueillirent cette proposition, malheureusement peu pratique.

C'est ainsi qu'au milieu des fanfares, des chants et des toasts s'écoula la soirée jusqu'au dessert, où les groupes se mêlant, fraternisant, se reconnaissant parfois après de longues années, resserrèrent cette union patriotique qui fait la force, et ravivèrent le souvenir de la patrie commune, des riantes vallées, des lacs azurés et de ces hautes cimes qui veillent au dessus des nuages sur l'indépendance de la Suisse, comme les génies resplendissants de la liberté.

Peney-le-Jorat, le 25 mars 1869.

Monsieur le Rédacteur,

De temps immémorial les Peneysans ont été appelés *Tavans*. Ils sont fiers de ce nom et n'en accepteront pas d'autres. C'est donc à tort que, dans son numéro du 23 janvier, le *Conteur* attribue cette épithète aux habitants d'Hermenches. Votre numéro du 27 février rectifie cette erreur en l'accompagnant de sobriquets et de détails complètement faux, contre lesquels les *tavans* indignés font entendre des bourdonnements unanimes et désapprobateurs. Les plus ardents d'entr'eux demandent que justice soit faite et viennent en conséquence vous demander l'insertion intégrale de ces lignes, dictées, non par un esprit de chicane, mais en vue de la vérité.

Dans ce but, nous laissons de côté les allusions personnelles et malignes auxquelles se livre votre trop aimable correspondant. Rappelons-lui simplement que si nous voulions, comme lui, fouiller dans le borbier fangeux de la chronique scandaleuse, il nous serait très facile d'y trouver un équivalent aux deux hommes, encore vivants à l'heure où nous écrivons, qu'il désigne sous les noms de *pequamuton* et de *medze-manti*. Avant d'aller plus loin, nous nous demandons avec étonnement comment il se fait que le vaillant défenseur d'Hermenches ait laissé dans l'ombre le surnom que portent les habitants de cette localité. Chacun connaît le proverbe : « A tout seigneur, tout honneur. » On les appelle donc *le Cornairuz*. Laissant à une plume mieux exercée et à un esprit plus élevé que le nôtre la tâche importante et difficile de rechercher l'origine d'un nom si singulier, nous revenons aux *Tavans*.

La contrée où est situé Peney était autrefois beaucoup plus boisée que maintenant; or, tout le monde sait que les *Tavans* affectionnent particulièrement les forêts de sapins, où on les trouve en grande quantité. Telle est, selon nous, l'origine de cette dénomination sous laquelle nous sommes fort bien connus dans une partie assez considérable de notre canton.

L'église de Peney ne remonte pas à une haute antiquité : ce village, ainsi que son annexe actuelle, Villars-Tiercelin, dépendaient de la paroisse de Dommartin jusqu'au XIX^e siècle, époque à laquelle notre petite église fut construite. Dès lors, jusqu'à ce jour, on n'y vit jamais la moindre trace d'incendie. La relation que vous avez publiée parle d'une seule